



Monsieur Marc Ferracci
Ministre chargé de l'Industrie
et de l'Énergie

Ministère de l'Économie et des Finances
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12



Objet : Situation industrielle dans l'arrondissement du Havre

Le Havre, le 14 février 2025

Monsieur le Ministre,

Vous venez poser la première pierre de locaux dédiés à l'activité éolienne offshore, au sein de l'usine du Havre de *Siemens Gamesa Renewable Energy* du Havre, ce lundi.

Cette visite doit à nos yeux être aussi l'occasion de vous pencher sur les difficultés que rencontre le tissu industriel de notre bassin de vie, indissociable du dynamisme économique de la zone industrialo-portuaire d'importance nationale avec ses 32 000 emplois.

Après avoir subi :

- la liquidation de la cimenterie Lafarge et de sa centaine d'emplois en 2016 à Saint-Vigor-d'Ymonville, la fermeture de l'unité de fabrication de compresseurs Dresser Rand, au Havre, avec la suppression de 250 emplois en 2021, au motif unique d'optimisation de rentabilité des directions des groupes Holcim et Siemens ;
- la fermeture de l'unité de production de Butyl puis celle du Vistalon - dont nous avons souligné alors qu'elles fragiliseraient l'ensemble de la plate-forme pétrochimique de Port-Jérôme sur Seine ;
- l'arrêt de la production de la centrale thermique du Havre, sur décision gouvernementale alors même que celle-ci était engagée dans une mutation de son process afin de répondre aux enjeux climatiques ;

notre territoire connaît une nouvelle vague de désindustrialisation.

Celle-ci frappe des entreprises implantées, ici, depuis des décennies, à l'image de la liquidation judiciaire des *Cafés Legal*, et des filières stratégiques comme celle de la chimie, la métallurgie, l'énergie ou le verre. A l'arrêt des activités chimie d'*ExxonMobil* et la suppression de 677 emplois directs et de plusieurs milliers dans les entreprises sous-traitantes, à Port-Jérôme-sur-Seine s'ajoutent le plan « social » chez *Lubrizol* et celui visiblement en gestation à *Sibanye Stillwater* (ex. *Eramet*).

.../...

Dans d'autres entreprises, pèsent des menaces « d'accord de performance collective » conditionnant le maintien de l'activité à une diminution des revenus des salariés, comme chez *Saverglass* désormais propriété du groupe *Orora*.

Ces situations ont de graves conséquences pour les salariés concernés et leur famille. Ils fragilisent également l'ensemble du tissu économique du territoire et vont à rebours de la nécessité que la France regagne sa souveraineté industrielle, enjeu posé avec encore plus d'acuité compte tenu des bouleversements géopolitiques actuellement à l'œuvre.

Ce sont, le plus souvent, des délocalisations « camouflées » opérées par des groupes loin d'être en péril dont la voracité financière met à mal le devenir de salariés et de leurs savoir-faire, la lutte contre le dérèglement climatique et l'équilibre d'un territoire qui a pourtant permis leur essor.

Les collectivités territoriales, qui ont toujours joué un rôle déterminant en soutenant le développement des infrastructures, la formation des travailleurs et l'adaptation des services aux besoins de l'industrie, sont également impactées. Et l'implantation envisagée de nouvelles entreprises ne compense ni en nombre d'emplois ni en niveau de qualifications ou de revenus les nombreuses pertes subies.

Nous vous demandons quelles mesures concrètes le gouvernement envisage de mettre en place pour garantir la préservation des secteurs industriels stratégiques et soutenir les collectivités locales dans ce contexte ?

Nous ne pouvons plus nous permettre de laisser disparaître des secteurs aussi vitaux pour notre avenir.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que nos zones industrialo-portuaires se sont constituées, puis développées grâce notamment à un engagement commun de tous ses acteurs : industriels, élus locaux et en particulier ceux des communes sur laquelle elle s'étend, travailleurs avec leurs organisations syndicales, services de l'État.

Ce travail commun qui s'est étendu aux associations, environnementales et de riverains, et à des personnes ressources (universitaires, chercheurs...), s'appuyant sur les instances réglementaires, permettant de soutenir leur dynamisme tout en œuvrant pour la sécurité et la protection de l'environnement.

Ce souci du travail collectif semble avoir cédé la place aux annonces ponctuelles et brutales.

Aussi, il nous semble indispensable que sous votre autorité ou celle de Monsieur le Préfet, et en raison de l'intérêt national, soient organisées localement une ou des initiatives de rencontres, d'échanges et de dialogue autour des réalités concrètes actuelles et de l'avenir de nos zones industrielles.

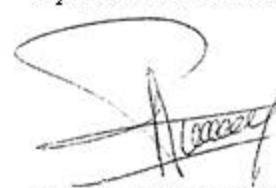
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime



Permanence parlementaire de la sénatrice
Céline Brulin
33 place du général de Gaulle
74000 Rouen
02 35 07 89 84
c.brulin@smat.fr

Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime



Permanence parlementaire du député
Jean-Paul Lecoq
55 rue de la République
74700 Harfleur
02 32 92 59 11
jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr